

Forêt Investissement assiste au départ d'une chasse à courre en Forêt de Tronçais



forêt | *investissement*

Partie en nombre visiter la forêt de Tronçais en compagnie d'Antoine de Soultrait, expert forestier, l'équipe de Forêt Investissement a eu la chance d'assister au départ de la dernière chasse à courre de la saison. Accompagnés de Julien Moreau, expert forestier au Québec, de Guillaume Toussaint et d'Arnaud Filhol de France Valley et de Denys de Soultrait, Jean-Philippe Roux, Adrien Sébastiao et Simon Coudon, assistés de la rédactrice de Forêt Investissement : Stéphanie Bonnet, a suivi pendant un instant la trace d'un cerf dynamisé par les ardeurs du printemps.

LA FORÊT DE TRONÇAIS : UN MASSIF EMBLÉMATIQUE

La Forêt de Tronçais qui a connu plusieurs transformations et exploitations au cours des siècles et qui aujourd'hui est réputée pour la qualité de ses chênes sessiles (on parle de la plus belle chênaie d'Europe), accueille en son sein un grand nombre d'activités. Tout d'abord l'exploitation de son bois qui est gérée par l'ONF (Office National des Forêt). Chaque automne à Cérilly a lieu la grande vente de bois qui permettra aux tonneliers d'acheter la matière première pour fabriquer les contenants de grands crus. Le bois de menuiserie et parqueterie est également très apprécié pour sa qualité : le grain est rosé et sa composition chimique appréciée. Forêt Investissement assiste régulièrement à des ventes afin de rester informé du cours du bois.

Les nombreuses activités de pleine nature qui sont accueillies en son sein font vivre la forêt de Tronçais au rythme des saisons. Mais ce qui caractérise l'exploitation de ce massif, c'est la pratique de la chasse à courre qui se déroule de septembre à fin mars suivant le type de gibier chassé : sanglier, chevreuil, cerf.

LA CHASSE À COURRE : UNE PRATIQUE ANCESTRALE

La chasse à courre et à tir représente 1/3 des revenus de la forêt de Tronçais, ce qui est loin d'être négligeable.

Pratique ancestrale venue d'Angleterre exercée depuis la domestication du cheval, la vènerie compte de plus en plus d'adeptes. Cette tradition qu'un certain nombre d'équipages fait vivre tout au long de l'année, est extrêmement dynamique et populaire. Dans l'Allier, on compte de nombreux équipages dont 2 chassent régulièrement en forêt de Tronçais (le Rallye l'Aumance et le Vautrait de Banassat). Ce mercredi 29 mars, l'équipe de Forêt Investissement a suivi celui du Rallye de l'Aumance dont le maître d'équipage est Pascale d'ORMESSON.

Retour sur la dernière chasse de la saison en Forêt de Tronçais

Dernière chasse de la saison (on en pratique 49 par saison), elle sera placée sous le signe du printemps et des odeurs fleuries ce qui n'est pas pour faciliter la tâche aux 40 chiens de la meute qui risquent bien de perdre la trace du cerf.

Car c'est bien d'un cerf dont il s'agit. Le rapport des valets de limier est donné au maître d'équipage qui peut ainsi décider de la brisée qu'il estime être la plus sérieuse.

Focus sur le déroulement d'une chasse à courre

Lorsque la brisée est choisie, les cavaliers montent à cheval et la fanfare du « départ » est sonnée par les trompes. Les chiens sont impatients de chasser ! Il faut savoir que chaque fanfare sonnée correspond à un moment de la chasse (par exemple, le départ, le lancer, la vue, la compagnie, le débucher, le bat l'eau etc...) Tout est extrêmement codifié.

Les cavaliers suivent donc les chiens dans la voie du cerf, selon une connaissance et un respect de l'animal chassé. Des chiens qui sont dressés dès leur plus jeune âge et qui chassent à partir de 2 ans C'est au piqueux que revient la charge du chenil tout au long de l'année (suivant les équipages, il y a un ou deux piqueurs dont au moins un à cheval). Les chiens du Rallye l'Aumance sont des français tricolores.

Les jeunes chiens sont emmenés à la chasse au début en petit nombre avec les autres chiens de la meute déjà bien créancés dans la voie du cerf.

Respectant un plan de chasse bien précis, les veneurs portant trompe et fouet, ou faisant acte de chasse, doivent être porteur d'un permis de chasser.



Cette passion pour la vènerie se transmet fréquemment de génération en génération. Elle est partagée aussi bien par les hommes que par les femmes (ces dernières venant souvent via l'équitation) et de tout milieu social.

La chasse à courre dans la forêt de Tronçais est strictement réglementée tout comme la chasse en France. On compte une quinzaine d'équipages dans l'Allier et près de 400

en France. Sa pratique répond à un désir de maintien des traditions dans des lieux d'exception, dont Tronçais. L'équipe de Forêt Investissement a assisté à un moment privilégié.

“

Nous remercions Madame d'Ormesson ainsi que les responsables du Rallye l'Aumance pour leur accueil et leur pédagogie.



Écrit par **Stéphanie Bonnet**